

PVP a posé sa première pierre

PVP a posé sa première pierre de son futur bâtiment à Digoin.

Jeudi 28 novembre la zone économique Ligerval de la Communauté de Communes de Digoin Val de Loire recevait la visite du Président du Conseil Général de Saône et Loire venu poser la première pierre d'un bâtiment destiné à la société PVP, implantée actuellement à Saint-Agnan, et dont le développement nécessitait un agrandissement qui ne pouvait se faire sur le site actuel faute de place.



Rémi Chaintron, Président du Conseil Général accompagné de Jean Paul Meunier, Conseiller Général du Canton de Toulon-sur-Arroux, PDG de la SEMPAT, de Philomène Baccot Conseillère Générale du Canton de Digoin et de la famille Barbey Père et fils, dirigeants de l'entreprise PVP, ont posé la première pierre devant un parterre de personnalités, élus et représentants des sociétés chargées de la construction.

Ce bâtiment dont les coûts de construction sont pris en charge par la SEMPAT en contrepartie d'un loyer dont s'acquittera PVP permet à l'entreprise de conserver sa capacité d'investissement sur son savoir faire plutôt que sur de l'immobilier.

La spécialité de PVP : la signalétique sous toutes ses formes, intérieures ou extérieures, en France et partout dans le monde.

La SEMPAT, Société d'Economie Mixte Patrimoniale fondée par le Département de Saône et Loire avec des partenaires publics et privés a pour objet de :

- Libérer les entreprises du poids de l'immobilier.
- Installer et conforter les entreprises dans un environnement de services et créer les conditions d'un environnement économique favorable.
- Concourir à l'attractivité et à la compétitivité économique du département.

Les différentes interventions ont permis de souligner l'excellence de la collaboration entre les acteurs de ce projet immobilier dont la réalisation, en quelques mois, devrait permettre à PVP d'entrer dans ses nouveaux locaux au début de l'été.

Communiqué du Conseil Général du 71 :

Aujourd'hui implantée à Saint-Agnan, l'entreprise PVP qui emploie une soixantaine de salariés est spécialisée en communication graphique, impression numérique et réalisation de signalétique de qualité. Elle cherchait depuis plusieurs années à regrouper son activité sur un seul et même site. Grâce à l'intervention de la SEM patrimoniale Sud Bourgogne et au soutien du Conseil régional, ce projet devient aujourd'hui réalité au cœur de la zone d'activités de Ligerval à Digoin.

Après l'acquisition de l'Espace Entreprises sur le site de Saoneor dans l'agglomération de Chalon-sur-Saône, la construction de ce bâtiment industriel pour l'installation de PVP à Digoin représente la deuxième opération de la SEM patrimoniale en faveur de projets de développement économique dans le département.

D'une surface de près de 5200 m² dont plus de 85% dédiés aux ateliers, ce projet représente un investissement de plus de 4 millions d'euros et un chantier qui devrait être complètement achevé d'ici mi- juillet 2014 pour une installation de l'entreprise et de ses nouveaux outils dès l'été 2014.

Cet événement se déroulera en présence des représentants de la Société d'Economie Mixte patrimoniale Sud Bourgogne dont son Président directeur général, M. Jean-Paul Meunier ainsi que M. Frédéric Barbey, président de PVP.

Un projet soutenu par la SEM patrimoniale Sud Bourgogne.

Pour beaucoup d'entreprises, les investissements immobiliers représentent une charge importante qui peut freiner des projets de développement ou d'implantation. En construisant puis en louant des bâtiments, la SEM patrimoniale Sud Bourgogne offre des solutions pour les accompagner.

Officiellement créée en décembre 2011 à l'initiative du Département de Saône-et-Loire, la SEM patrimoniale Sud Bourgogne investit dans des projets de création ou de développement d'immobilier d'entreprises. A la clé : un bâtiment industriel ou tertiaire adapté proposé à la location à l'entreprise.